



Placement sous surveillance électronique

Par **Cloe Meunier**, le **07/12/2017** à **19:09**

Bonjour,

Mon frère est actuellement en détention provisoire depuis 14 mois dans une affaire criminelle.

Lors de son renouvellement, le juge des libertés a ordonné le renouvellement tout en ordonnant une enquête de faisabilité pour un bracelet électronique.

L'enquête est revenue favorable. L'avocat a donc fait une demande de mise en liberté. Mais nous n'avons pas de réponse depuis 2 semaines. Je m'inquiète et je me dis que si ça tarde c'est que c'est probablement négatif.

J'ai donc deux questions : 1. Est-ce que c'est le même juge des libertés qui a ordonné l'enquête lors du renouvellement qui s'occupe de la DML ?

2/ Est-ce que c'est possible qu'ils ordonnent une enquête qui revient favorable et qu'ils refusent après ? Sachant que rien de nouveau dans l'enquête depuis !?

Merci d'avance !